

Feuillet n° 60.2

COMMUNE DE PAZAYAC
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT DE SARLAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2014.54.2

Date de la convocation : 28.11.2014

Date de la séance : 11.12.2014

Nombre des conseillers municipaux : 15

Nombre de présents : 14

Absents avec procuration : 1

Absents sans procuration :

Présents : DUMONTET J-Jacques - MEYNARD Michel - CESSAT Bernard - CATUS Bernard - CLAUZADE Annick - COSTE Stéphane - LANSADE BESSE Nathalie - LACON Betty - BOUILLAC J François - SILVA Stéphanie - VILATTE Cédric - DELBOS Daniel et VERLHAC J Claude

Absents : VERLHIAC Martine

Procurations : VERLHIAC Martine à DUMONTET J-Jacques

Secrétaire de séance : VILATTE Cédric

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION VISEE PAR LA S/PREF EN DATE DU 19.12.2014

(AR 024-212403216-20141219-201454-DE)

OBJET : OBJET : Modification N° 01 du PLU -

Monsieur le Maire rappelle que le PLU communal a été approuvé par délibération du 01.03.2012
Vu les articles L123-13-1, L127-1, L128-2, L123-1-11 du code de l'urbanisme
Vu la demande écrite et motivée des intéressés, il convient d'apporter des adaptations au PLU communal encadrées par l'article L 123-13, à savoir :

AVANT MODIFICATION ZONE UY		APRES MODIFICATION ZONE N2	
PROPRIETAIRE M. EPS Christian	PROPRIETAIRE Mme BORDAS née ROUDIER Paulette	PROPRIETAIRE M. EPS Christian	PROPRIETAIRE Mme BORDAS née ROUDIER Paulette
LE PONTEIL - section A Parcelles 813 - 815 Surface : 7 159 m ²	LE PONTEIL - Section A Parcelles 812 - 814 - 764 - 766 Surface : 3 081 m ²	LE PONTEIL - section A Parcelles 813 - 815 Surface : 7 159 m ²	LE PONTEIL - Section A Parcelles 812 - 814 - 764 - 766 Surface : 3 081 m ²

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- 1 - d'engager une procédure de modification du PLU, conformément aux dispositions des articles L 123-13-3, L127-1, L128-1, L128-2 et L123-1-11 du Code de l'Urbanisme ;
- 2 - de lancer la concertation prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, sur le projet et sur ses incidences sur le PLU,

Cette concertation revêtira la forme suivante :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires en Mairie et dans les lieux publics (panneaux d'affichage dans chaque hameau de la commune)
- dossier disponible en mairie
- mise en ligne sur le site Internet de la commune « pazayac.com »
- un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'adresser par écrit toutes suggestions à l'attention du conseil municipal à l'adresse de la mairie



Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,
Au registre suivent les signatures,
Pour copie conforme à l'original,
Mr DUMONTET J-Jacques - Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212403216-20141211-2014542-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2015

Publication : 29/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation